



QBE Europe SA

Cœur Défense – Tour A  
110, Esplanade du Général de Gaulle  
92931 Paris La Défense Cedex

Tél. : 01 80 04 33 00

[www.QBEfrance.com](http://www.QBEfrance.com)

## ATTESTATION D'ASSURANCE RC DECENNALE

Nous soussignés **QBE Europe SA/NV** – Cœur Défense – Tour A – 110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE cedex dont le siège social est situé 37 boulevard du Régent - 1000 Bruxelles - BELGIQUE, attestons que :

### CONFORT SOLUTION ENERGIE

155-159 Rue du Docteur Bauer - 93400 SAINT OUEN - SIREN N° 802465070

a souscrit auprès de notre compagnie :

- un contrat d'assurance « RC DECENNALE » sous le n° **031 0005220**
- à effet du **01/01/2016**
- période de validité de la présente attestation : **du 01/01/2020 au 31/12/2020**

### Ce contrat garantit les activités suivantes :

- 4.8 Isolation Thermique-Acoustique à l'exclusion de l'Isolation Frigorifique
- 5.1 Plomberie Installations sanitaires y compris l'installation de ballons thermodynamiques et de ballons solaires
- 5.2 Installations thermiques de génie climatique y compris avec pose de capteurs solaires intégrés, pompes à chaleur, ballons thermodynamiques, ballons solaires ou non, et installation de poêles à bois ou à granulés bois en ce compris les travaux accessoires et/ou complémentaires de fumisterie.
- 5.4 Installations d'aéraulique et de conditionnement d'air y compris pompes à chaleur et pose de capteurs solaires intégrés
- 5.11.1.a Installations photovoltaïques constituées de panneaux de modules rigides en intégration au bâti (GSE intégration) en ce compris les travaux accessoires et/ou complémentaires d'électricité et de couverture
- 5.11.1.b Installations photovoltaïques constituées de panneaux de modules rigides en intégration simplifiée ou en surimposition ainsi que les travaux accessoires et/ou complémentaires d'électricité et de couverture
- 5.11.2. Installations photovoltaïques posées au sol ainsi que les travaux accessoires et/ou complémentaires d'électricité

Conformément aux définitions de la nomenclature des assureurs pour les activités du BTP et à celle additionnelle de QBE.

La garantie est acquise :

- pour des Ouvrages de construction soumis ou non à obligation d'assurance :
  - ✓ **dont le coût total de construction est inférieur à 15 000 000 €,**
  - ✓ de techniques courantes, **à l'exclusion des Ouvrages de caractère exceptionnel et/ou inusuels.**
- pour des chantiers dont le **coût de son marché est inférieur à 1 000 000 €**

Le contrat a pour objet de répondre à l'obligation d'assurance de Responsabilité Civile Décennale conformément à la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978, ainsi que les conséquences de la Responsabilité Civile de l'Assuré, en sa qualité de sous-traitant, pour les dommages de même nature que ceux relevant de l'obligation d'assurance précitée. Il répond aux règles de capitalisation pour la garantie obligatoire.

La garantie répondant à l'obligation d'assurance est accordée pour les travaux ayant fait l'objet d'une Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) pendant la période de validité du contrat, pour la durée de responsabilité pesant sur l'Assuré en vertu de l'article 1792 et suivants du Code Civil.



QBE Europe SA est une société de droit étranger au capital de EUR 770 061 500 immatriculée en Belgique sous le n° 0690.537.456. Son siège social est situé 37, boulevard du Régent, 1000 Bruxelles - Belgique. TVA BE 0690.537.456 – RPM Bruxelles. La Succursale en France de QBE Europe SA est inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 842 689 556. QBE Europe est une entreprise régie par le Code des Assurances pour les contrats souscrits ou exécutés en France.

QBE Europe SA est soumise au contrôle de la Banque Nationale de Belgique (NBB) et sa succursale en France est également soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentielle et de Résolution (ACPR). QBE Europe SA est membre de QBE European Operations, division de QBE Insurance Group. **Pour toute réclamation :** <https://qbeFrance.com/nous-contacter/>

